

Former pour éviter la marginalisation

Agnès Checcaglini*

90 % des Rmistes sont satisfaits à la suite de leur formation, même si elle ne permet pas toujours d'obtenir un emploi. En se formant, certains souhaitent se qualifier, d'autres recherchent une orientation ou une préformation. Mais, au-delà de la seule insertion professionnelle, il ne faut pas oublier un objectif plus global de lutte contre l'exclusion du marché du travail et contre la marginalisation.

L'accès à l'emploi stable n'est pas le résultat direct des dispositifs proposés aux allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) ; il s'agit également de maintenir des personnes en relation avec le monde du travail (Paugam, 1991). Dans le cadre du dispositif départemental prévu en Ille-et-Vilaine pour les inscrits au RMI, les bénéficiaires peuvent recevoir un financement afin de suivre une formation. Cette mesure est supposée *a priori* efficace au sens où elle améliore la situation sociale voire professionnelle des bénéficiaires ; elle s'inscrit donc dans un parcours vers l'insertion, au sens large du terme. Les actions de formation associées au dispositif du RMI ne peuvent en effet pas être évaluées uniquement en termes d'insertion professionnelle, la lutte contre l'exclusion et la marginalisation sociale constituant la finalité de l'ensemble du dispositif.

Comment identifier et quantifier les effets des formations sur l'insertion des bénéficiaires six mois après¹ ? La méthode retenue consiste à mesurer des effets bruts (c'est-à-dire sans référence à un « groupe témoin ») à partir d'une signalétique multicritère. L'analyse de la mise en œuvre du dispositif met à jour sa grande souplesse et sa capacité d'adaptation aux différents profils et potentialités individuelles des bénéficiaires (Checcaglini, 1999). C'est pourquoi des grands types de bénéficiaires sont identifiés à partir

de leurs objectifs à l'entrée en formation et des catégories de formations suivies. Puis, les résultats des formations six mois après sont analysés en utilisant la signalétique multicritère. Enfin, on tente de mieux cerner les facteurs de l'insertion pour les bénéficiaires du RMI ayant suivi une action de formation. Les effets bruts de la formation ont été évalués à partir de l'exploitation des questionnaires postaux envoyés à l'ensemble des bénéficiaires du RMI ayant suivi une action de formation entre juin 1996 et juillet 1997 (encadré page suivante). Les effets bruts ont été mesurés en comparant la situation professionnelle des bénéficiaires avant la formation et six mois après la sortie de formation. Cette méthode d'observation directe analyse le processus par lequel la formation agit sur les bénéficiaires et sur leur parcours vers l'insertion. Il

Agnès Checcaglini est économiste, chargée d'études au Centre associé au Céreq de Rennes. Ses recherches, dans le cadre de sa thèse, portent sur l'évaluation des politiques publiques d'aide à l'insertion des publics en difficulté sur le marché du travail. L'article présenté prolonge le rapport *Évaluation des actions de formation mises en œuvre pour les bénéficiaires du RMI en Ille-et-Vilaine*, remis au conseil général et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine en octobre 1998. Dernière publication en 1999 : « Évaluation des effets bruts des actions départementales de formation sur l'insertion des bénéficiaires du RMI », in B. Gazier, J.-L. Outin et F. Audier (eds.), *L'économie sociale, formes d'organisation et institutions*, Paris, L'Harmattan.

¹ La façon dont les actions de formation peuvent être évaluées et les principaux impacts sur l'insertion des bénéficiaires sont présentés dans cet article, en prenant appui sur l'étude réalisée à la demande de la préfecture et du conseil général d'Ille-et-Vilaine (Checcaglini, 1998).

Un échantillon représentatif

Entre juin 1996 et juillet 1997, 712 actions de formation ont été menées auprès de bénéficiaires du RMI en Ille-et-Vilaine. Les personnes ayant suivi plusieurs formations ont été interrogées une seule fois, à l'issue de leur première formation. Les questionnaires n'ont pas été envoyés aux personnes sans coordonnées postales fixes ou ayant suivi une formation de lutte contre l'illettrisme. Au total, sur 604 questionnaires envoyés, 41 n'ont pas été distribués pour des problèmes d'adresse, 267 réponses ont été reçues, dont 254 exploitables.

L'échantillon est représentatif de la répartition territoriale des bénéficiaires sur les 9 commissions locales d'insertion du département. Les biais éventuels au regard d'autres variables telles que le sexe, l'âge ou le niveau de formation, ne sont pas mesurables, car les bénéficiaires de formation ne sont pas recensés, ce sont les actions de formation qui sont comptabilisées.

L'évaluation de la formation a pris appui sur une phase préliminaire, permettant de dégager les mécanismes et processus de traitement de la demande, du suivi et de l'accompagnement des bénéficiaires pendant et après la formation par chacun des acteurs. Cette première évaluation a été effectuée à partir de 46 entretiens semi-directifs auprès de commissions locales d'insertion (CLI) et d'organismes de formation.

s'agissait d'évaluer rétrospectivement des actions qui avaient déjà été menées. Il n'existait pas de données expérimentales ni de groupe témoin de bénéficiaires du RMI ayant des caractéristiques identiques à ceux qui avaient effectivement suivi une formation. La mise en place d'un groupe témoin n'était pas envisageable : il n'était pas possible de mesurer les effets nets du dispositif.

Concernant le RMI, D. Demailly (1999) constate « *les limites de catégorisations statistiques ou administratives forcément univoques, notamment lorsqu'il s'agit de rendre compte de situations à la fois précaires et en évolution* ». Aussi, l'impact des formations en termes d'insertion professionnelle via un taux de placement des bénéficiaires dans l'emploi a-t-il été écarté au bénéfice d'une analyse par différents types d'emplois et de « qualités » d'insertion. La signalétique multicritère de l'insertion permet d'élargir les résultats de l'évaluation en intégrant la possibilité d'effets différents et combinables de la formation sur l'insertion à plus ou moins long terme. Elle évite de négliger

les effets de la formation sur des populations éloignées du marché du travail, en considérant les impacts possibles sur leur insertion sociale, leur dynamisation, leur mieux être, etc.

UNE POPULATION DE BÉNÉFICIAIRES HÉTÉROGÈNE

En comparaison avec l'ensemble des bénéficiaires du RMI en Ille-et-Vilaine, les bénéficiaires d'une formation sont jeunes – notamment les femmes – et possèdent un niveau initial de formation un peu plus élevé (voir tableau). Mais un profil standard ne se dégage pas spontanément. En effet, les procédures de sélection des bénéficiaires sont, en Ille-et-Vilaine, peu systématisées, et laissent la possibilité aux agents d'individualiser les prestations². Ceci confère au dispositif une souplesse et une grande adaptabilité.

² En amont, les procédures de validation des projets se sont instituées en pratique. La régulation des demandes s'opère à différents niveaux : par les bénéficiaires eux-mêmes en cas de refus ou de rétraction, par les animateurs locaux d'insertion et par les organismes de formation qui ont le pouvoir de décision final d'accepter ou non les bénéficiaires au sein de leur organisme. Ces pratiques révélées par les entretiens ne sont ni systématisées ni institutionnalisées à un niveau départemental, ni même parfois au niveau de la commission locale d'insertion. La mise en œuvre des formations repose en grande partie sur des individualités et des processus particuliers.

Quelques données caractéristiques des bénéficiaires de formation (en %)

	Ensemble des bénéficiaires du RMI en Ille-et-Vilaine	Bénéficiaires du RMI ayant suivi une formation
Femmes de moins de 30 ans	35	50
Bas niveaux de qualification (niveaux VI et V bis)	45	39
Niveaux II et supérieurs	22	39

Lecture : 39 % des Rmistes qui ont suivi une formation ont un niveau II ou supérieur de qualification ; ils ne représentent que 22 % de l'ensemble de la population Rmiste d'Ille-et-Vilaine. Source : CRA-Céreq Rennes.

C'est pourquoi, nous avons choisi de regrouper les bénéficiaires en fonction de leurs objectifs principaux avant d'entrer en formation et des différentes formations choisies. Avant de débiter leur formation les bénéficiaires doivent en déterminer les objectifs, au cours d'un entretien avec leur animateur local d'insertion. Les principaux objectifs retenus ici correspondent à ceux que les bénéficiaires ont cochés dans le questionnaire (2 au maximum parmi « orientation », « préformation », « qualification », « insertion sociale », et « autres »). Ils sont complétés par la question portant sur les motivations principales à effectuer ce stage (compléter une formation initiale, se reconverter, avoir avant tout une occupation, avoir été orienté, etc.). Les types de formation utilisés sont issus, pour leur part, du codage effectué à partir de l'intitulé des formations suivies (remise à niveau, aide à la recherche d'emploi, formation qualifiante et formation complémentaire CES).

■ Profils des bénéficiaires selon les objectifs des formations

Au regard des objectifs de formation, trois profils principaux se dégagent. Les premiers recherchent une qualification, les seconds une orientation ou une préformation et les troisièmes une insertion professionnelle (graphique n° 1, p. 58).

Ceux qui ont pour objectif principal de se qualifier sont les moins éloignés du marché du travail. Leur inscription au RMI date de moins de trois mois. L'objectif de qualification est également une caractéristique plus masculine et plus fréquente chez ceux qui ont un niveau initial de formation V ou IV. Ceux ayant pour principal objectif une orientation ou une préqualification n'avaient connu jusque-là que des situations instables sur le marché du travail avec une succession d'activités occasionnelles. Ils se caractérisent également par un faible niveau initial de qualification (niveau VI ou V bis). Enfin, ceux qui veulent avant tout s'insérer grâce à la formation sont particulièrement en difficulté sur le marché du travail. Ce sont des femmes, des personnes ayant connu de longues périodes de chômage ou âgés de 40-50 ans ou plus. Les bénéficiaires inscrits depuis plus de 2 ans au RMI sont aussi associés à ce troisième type. Il convient également de noter la présence des bénéficiaires les plus qualifiés (niveau I et II).

Les bénéficiaires n'ont donc pas tous les mêmes objectifs initiaux en participant à une formation. La souplesse du dispositif conduit au regroupement de profils hétérogènes. Les formations sollicitées ne sont pas toutes du même type, et on peut distinguer différents profils de bénéficiaires plus présents dans les actions d'aide à la recherche d'emploi, de remise à niveau, de formation complémentaire en contrat emploi solidarité (CES) ou de formation qualifiante.

■ Les bénéficiaires selon les types de formation

Les bénéficiaires qui sont *a priori* les moins éloignés du marché du travail, parce qu'ils ont un niveau de formation élevé (niveau I et II) ou parce qu'ils sont inscrits depuis moins de trois mois au RMI, sont plutôt associés à des formations d'aide à la recherche d'emploi, qui ne modifient pas intrinsèquement leur employabilité mais peuvent jouer un rôle catalyseur sur le marché du travail (graphique n° 2, p. 58).

Les bénéficiaires suivant des formations qualifiantes ont besoin d'être repositionnés sur le marché du travail, mais ce ne sont pas les moins qualifiés initialement : ils ont un niveau III ou IV. En revanche, ils ont une expérience professionnelle marquée par des longues périodes de chômage ou d'alternance emploi-chômage-inactivité, et ils sont inscrits au RMI depuis six à douze mois. Les bénéficiaires d'une formation complémentaire CES se distinguent par un faible niveau de qualification (V bis ou VI), un âge moyen (entre 30 et 50 ans) et une insertion précaire avec des périodes de travail régulier avant de longues périodes de chômage. Enfin, les personnes qui suivent une remise à niveau ont, soit moins de 30 ans, soit plus de 50 ans avec une expérience professionnelle chaotique marquée par une succession d'activités occasionnelles. Pour ces deux dernières catégories de bénéficiaires, la formation constitue une étape dans leur parcours, dont l'impact ne se traduit pas toujours par une insertion professionnelle immédiate. Mais, la formation peut potentiellement « rapprocher » ces personnes de l'insertion.

Le dispositif rassemble donc des bénéficiaires aux profils diversifiés qui n'ont pas tous les mêmes attentes de la formation. C'est pourquoi l'impact des formations sur l'insertion des bénéficiaires ne peut pas être apprécié à partir d'un unique critère tel le taux de retour à l'emploi. Il doit être évalué à partir d'une signalétique multicritère de l'insertion.

■ APRÈS SIX MOIS, DES EFFETS BRUTS OBSERVABLES

L'impact des formations sur les bénéficiaires est mesuré à partir de leur situation déclarée six mois après la fin de la formation (encadré ci-dessous).

La formation peut avoir un impact sur l'employabilité des bénéficiaires, mais elle peut aussi réduire les coûts humains de l'exclusion, en constituant une période de mieux être des bénéficiaires. Elle permet à des bénéficiaires de retisser des liens sociaux, de retrouver des repères spatio-temporels avec un cadre et un rythme de vie. Ainsi, outre une acquisition de savoir et de savoir-faire, la formation donne l'occasion aux bénéficiaires

de se resocialiser auprès d'autres personnes, d'entreprises, du service public de l'emploi, etc. Enfin, la formation offre la possibilité aux bénéficiaires de modifier leurs comportements, leurs attitudes, de reprendre confiance en eux. C'est pourquoi, en prenant appui sur les travaux de F. Stankiewicz (1994 ; *et al.*, 1993), nous avons décomposé les impacts de la formation sur l'insertion des bénéficiaires en trois effets principaux : l'effet formation, l'effet dynamisation et l'effet contact. Si globalement les effets bruts sont positifs, il convient de souligner cependant les contrastes de l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

■ Les trois principaux effets bruts de la formation

Mode de repérage des effets ressentis par les bénéficiaires

Les effets ont été mesurés à partir des réponses à des questions à la fois ouvertes et fermées.

L'insertion professionnelle : l'effet de la formation en termes d'insertion professionnelle a d'abord été mesuré selon que les bénéficiaires aient répondu qu'ils travaillaient ou qu'ils ne travaillaient pas à la question : « six mois après votre stage de formation, quelle était votre situation ? » Dans un second temps la mesure a été affinée en distinguant les contrats aidés (CES, CEC, CIE) des contrats non aidés (CDD, CDI, intérimaire). Des informations sur le temps de travail, le type d'employeur et l'utilité des compétences acquises au cours de la formation ont également été recueillies.

L'effet dynamisation : renvoie à ce que les bénéficiaires ont déclaré avoir ressenti au travers d'une question fermée multiple sur les principaux aspects de la formation. Les modalités retenues sont le résultat de la phase préliminaire de l'évaluation auprès des professionnels des commissions locales d'insertion et des formateurs. Il s'agit d'aspects tels que la formation « vous a donné un rythme de vie » ou « vous a redonné confiance en vous ». L'effet dynamisation a également été identifié par la présence des termes « rythme de vie », « dynamisme », « remotivation » dans les questions ouvertes.

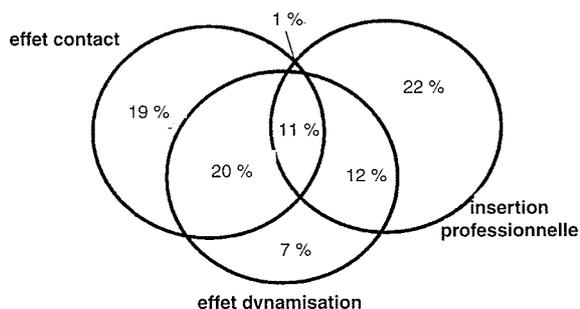
L'effet contact : a été évalué en suivant le même procédé, mais les modalités retenues dans ce cas sont : « avoir eu des contacts avec des entreprises », « avoir pris ou repris contact avec l'ANPE », « avoir eu des contacts avec des personnes rencontrant les mêmes difficultés ». Dans les questions ouvertes, la présence d'items tels contacts, rencontre, etc., a été relevée.

L'effet formation peut être appréhendé à travers l'insertion professionnelle des bénéficiaires, l'effet dynamisation à travers une remobilisation, une dynamique retrouvée, tandis que l'effet contact correspond plutôt à une insertion sociale des bénéficiaires.

Neuf bénéficiaires sur dix ont perçu positivement les actions de formation. Chaque type d'effet a été ressenti par environ un bénéficiaire sur deux. Seuls 11 % des bénéficiaires déclarent avoir perçu de façon combinée l'ensemble des trois effets de la formation. Pour 22 % des bénéficiaires, la formation a eu un effet seulement en termes d'insertion professionnelle, pour 19 % seulement en termes d'insertion sociale et pour 7 % seulement en termes de mieux être. Globalement, le dispositif a eu un ou plusieurs effets positifs, favorisant à plus ou moins long terme l'insertion des bénéficiaires pour une très large majorité de participants, notamment au regard de leurs objectifs initiaux (graphique n° 3, p. 59).

Ainsi, l'effet contact est plus souvent évoqué par des bénéficiaires aux caractéristiques proches de ceux dont l'objectif principal était l'orientation ou une préformation, les bénéficiaires avec un niveau de qualification élevé et des bénéficiaires inscrits au RMI depuis plus d'un an. L'effet dynamisant correspond plutôt à des bénéficiaires dont l'objectif principal était l'orientation ou une préformation. En revanche, l'effet dynamisant n'est pas ressenti par les bénéficiaires de moins de 30 ans et les bénéficiaires inscrits depuis moins de 3 mois au RMI.

Schéma 1
Impact de la formation selon les trois types
d'effets sur 92 % des bénéficiaires du rmi
qui ont suivi une formation



Source : CRA-Céreq Rennes, 1998

Des contrastes dans l'insertion professionnelle des bénéficiaires

L'impact de la formation en termes d'insertion professionnelle peut être de deux types : l'insertion aidée et l'insertion non-aidée. La première concerne ceux qui travaillent en contrat emploi solidarité (CES), contrat emploi consolidé (CEC), contrat initiative emploi (CIE). L'insertion non aidée touche les bénéficiaires qui ont un contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI), sont en intérim ou installés à leur compte.

Les bénéficiaires d'une insertion aidée sont âgés de 40 à 50 ans et ils ont les mêmes caractéristiques que ceux dont l'objectif principal était l'orientation (graphique 4, p. 59). En revanche, les bénéficiaires d'une insertion non aidée ont des profils comparables à ceux dont l'objectif principal était la qualification. Ils se trouvaient, pour 29 % d'entre eux, dans une situation de travail avant leur formation, tandis que 46 % des individus avec une insertion aidée occupaient un emploi avant leur formation. Ceux qui étaient dans une situation de travail précaire avant leur formation voient donc leur situation se prolonger avec des contrats de travail aidés six mois après la fin de la formation. L'insertion professionnelle des bénéficiaires doit donc être nuancée.

Six mois après la fin de la formation, un bénéficiaire sur deux travaille, tous types de contrats confondus. Or, avant la formation, environ un bénéficiaire sur quatre travaillait, généralement avec un statut précaire. L'effet brut de la formation mesuré à travers l'emploi donne donc un indicateur de performance (0,49)³

³ Pourcentage de bénéficiaires déclarant travailler à 6 mois.

des actions de formation. Mais, il convient de détailler ces résultats. La situation de chômage reste la plus fréquente : 42 bénéficiaires sur 100 entrés en formation sont au chômage à six mois, 7 sont encore en formation et 2 autres sont inactifs, tandis que seulement 5 sont en CDI, 14 en CDD et 19 en CES (schéma 2). En outre, presque un bénéficiaire sur 3 déclarant ne pas avoir d'emploi 6 mois après la fin de sa formation, indique néanmoins avoir eu un travail rémunéré, même très temporaire, au cours des 6 mois qui ont suivi la formation. Pour ceux qui sont en formation 6 mois après la fin de la première formation, il s'agit, pour 69 % d'entre eux du prolongement de la première formation et pour 13 % d'une formation complémentaire.

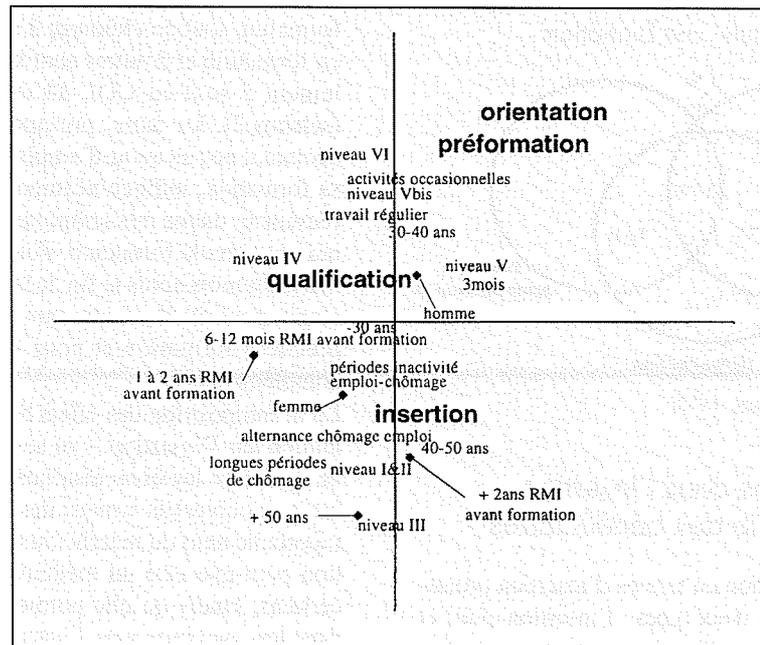
La décomposition des effets bruts des actions de formation sur l'insertion – au sens large – permet donc de constater les bons résultats du dispositif relativement aux objectifs initiaux des bénéficiaires et de leur rapprochement du marché du travail. Ainsi, la formation peut-elle être un médiateur vers l'emploi pour certains, tandis qu'elle permet à d'autres d'avancer dans leur parcours vers l'insertion et de franchir certaines étapes (resocialisation, confiance en soi, démarches administratives, etc.). Au-delà de la description des effets bruts à travers les situations des bénéficiaires à six mois, nous avons cherché à identifier les données individuelles ou les parcours antérieurs qui pourraient expliquer les variations de situations selon les bénéficiaires.

LES FACTEURS D'INFLUENCE DES EFFETS BRUTS

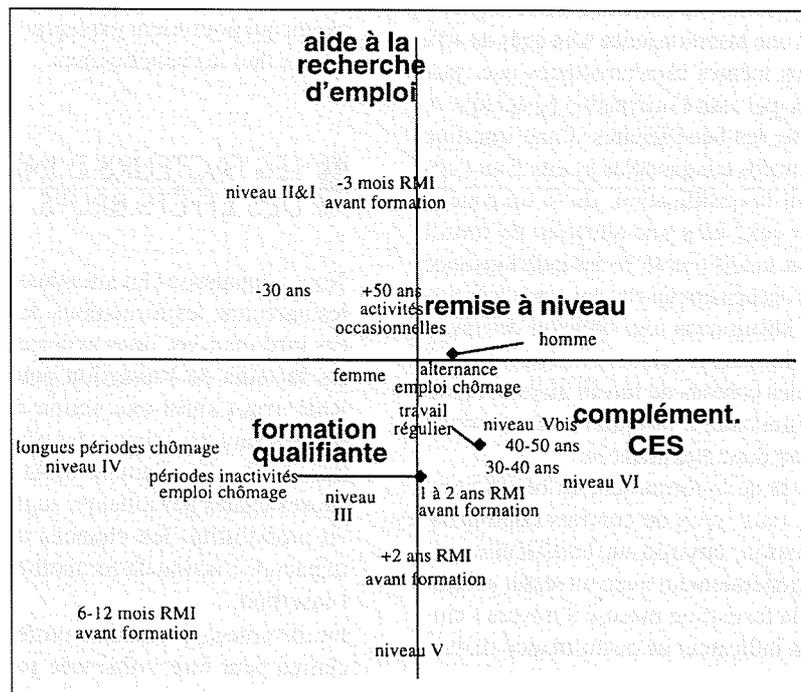
Nous connaissons les situations à six mois, mais aussi les parcours, les formations, le suivi, etc. À l'aide de ces informations, nous avons essayé de mieux cerner les facteurs de l'insertion pour les bénéficiaires du RMI ayant suivi une action de formation. Quelles sont les caractéristiques des bénéficiaires de la formation ou du déroulement de la formation qui, toutes choses égales par ailleurs, augmentent ou diminuent, en probabilité, les chances de ressentir tel ou tel impact de l'action de formation sur leur parcours vers l'insertion.

Intuitivement, l'insertion professionnelle des bénéficiaires peut être influencée par un contexte économique local plus ou moins favorable. Ne disposant pas de données récentes concernant le taux de chômage

Graphique 1
Types de bénéficiaires selon les objectifs des formations

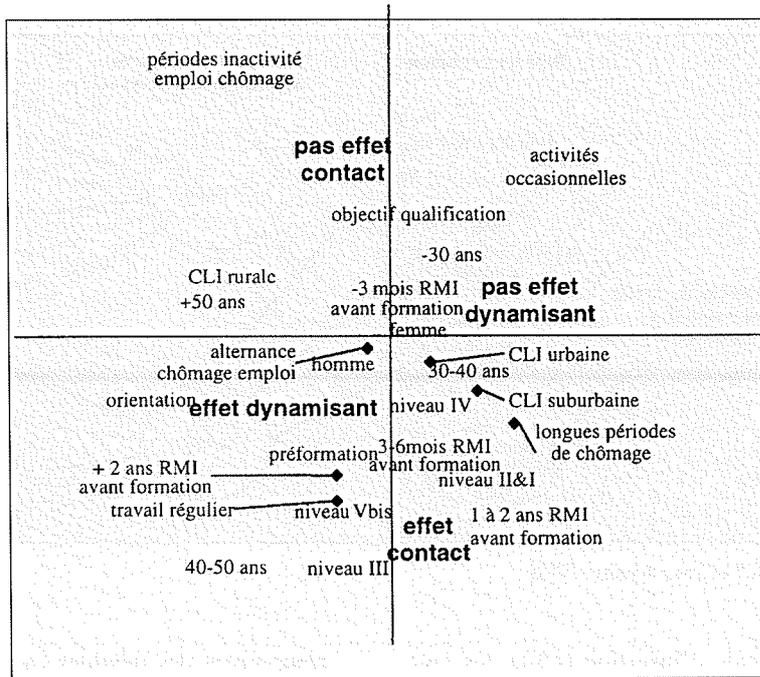


Graphique 2
Types de bénéficiaires selon les types de formation

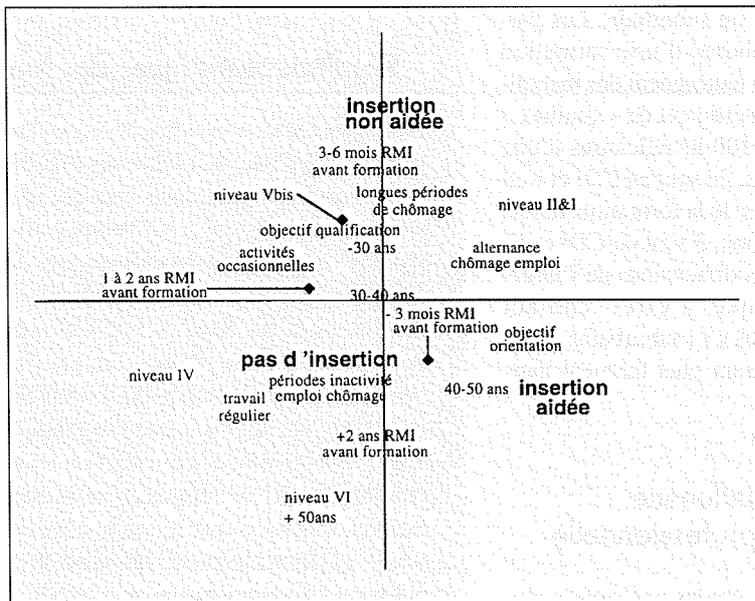


Sources : CRA-Céreq Rennes, 1998.

Graphique 3
Typologie des bénéficiaires selon les effets perçus après la formation

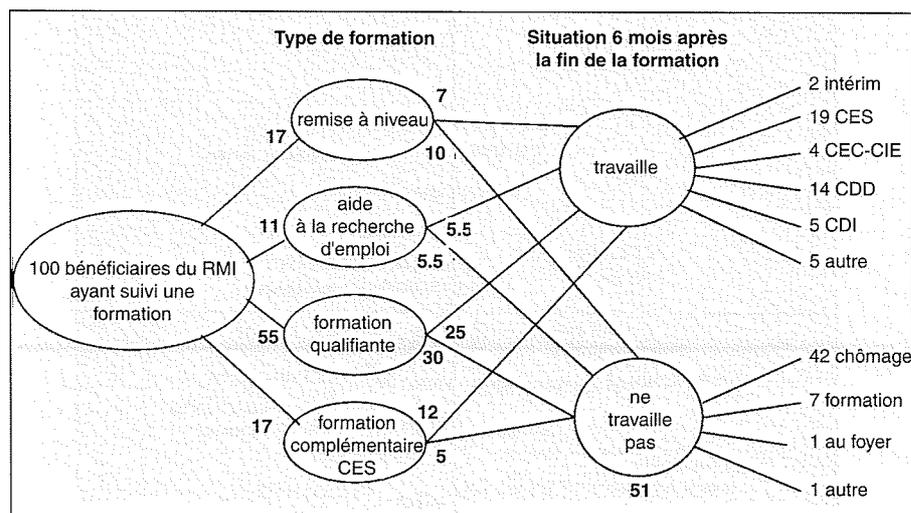


Graphique 4
Typologie des bénéficiaires selon leur insertion professionnelle



Sources : CRA-Céreq Rennes, 1998.

Schéma 2
Parcours de 100 bénéficiaires du rmi ayant suivi une formation



Source : CRA-Céreq Rennes, 1998

par commission locale d'insertion (CLI), les taux d'insertion professionnelle par CLI ont été rapprochés de la part des chômeurs de longue durée dans l'ensemble des chômeurs par CLI : les taux d'insertion les plus élevés sont observés là où la part des chômeurs de longue durée est la plus réduite. L'influence de l'environnement économique et géographique apparaît également si les CLI sont distinguées selon leur caractère urbain, rural ou suburbain. Les parcours de 100 bénéficiaires d'une formation selon les CLI d'origine témoignent des inégalités de probabilités d'insertion et de « qualités » d'insertion. Ainsi, sur 100 bénéficiaires d'une formation en CLI rurale, 28 sont en CDI et 8 en CES, 6 mois après la fin de la formation, tandis que pour une CLI urbaine, 3 sont en CDI et 17 en CES. Pour les autres dimensions de l'insertion, il apparaît que l'effet contact est plus fréquent dans les CLI suburbaines, tandis que l'effet dynamisant plus fréquent dans les CLI rurales.

Les facteurs d'influence sur l'insertion professionnelle

En nous référant à des études antérieures des modèles implicites peuvent être construits,

comprenant des relations causales pour expliquer le devenir des populations d'adultes en difficultés sur le marché du travail. Or, si seules des variables comme l'âge des bénéficiaires, le sexe, le niveau initial de formation et l'expérience professionnelle sont prises en considération pour estimer les probabilités d'insertion des bénéficiaires, l'analyse montre que les résultats

Résultats statistiques des fonctions factorielles

L'analyse factorielle des correspondances a été utilisée à titre illustratif, en lieu et place de tableaux de pourcentage. En effet, l'analyse factorielle des correspondances synthétise ici sur deux dimensions les liaisons entre les caractéristiques des Rmistes et celles de leur formation. Dans les deux premières analyses, le niveau de formation des bénéficiaires, leur durée d'inscription au RMI, le type d'expérience professionnelle antérieure, le sexe et l'âge ont été rapprochés respectivement des objectifs et des types de formation. Pour les deux dernières analyses, les mêmes caractéristiques ainsi que les objectifs de formation ont été mis en relation avec tout d'abord les effets ressentis après la formation et ensuite les modes d'insertion professionnelle. Étant donné le caractère illustratif des analyses sur un faible nombre de variables, la part de la variance expliquée est toujours supérieure à 80 %.

tats ne sont généralement pas significatifs⁴. Un seul résultat significatif se dégage : les bénéficiaires qui déclarent avoir déjà travaillé six mois de suite pour un même employeur⁵ ont plus de chances – toutes choses égales par ailleurs – d'être insérés six mois après leur formation.

Si l'on distingue insertion aidée et non aidée, les bénéficiaires d'une formation ont de plus fortes probabilités, s'ils travaillent à six mois, d'occuper un emploi non aidé s'ils connaissaient, avant d'entrer en formation, les débouchés potentiels de celle-ci. Ils ont également plus de chances d'occuper un emploi non aidé s'ils ont un niveau initial de formation supérieur ou égal au bac. Avoir deux enfants a aussi une influence positive sur les probabilités d'occuper un emploi non aidé. Avoir été suivi après la formation par un animateur local d'insertion ou l'organisme de formation semble avoir une influence négative. Mais, la variable relative au besoin d'être suivi n'est-elle pas révélatrice d'une fragilité *a priori* accrue de ces bénéficiaires ? Ceux qui ont le plus besoin d'être accompagnés dans leurs démarches postformation sont les moins autonomes et il peut donc leur être plus difficile de trouver un emploi non aidé. Le manque d'autonomie et les difficultés accrues peuvent aussi se révéler lorsque les bénéficiaires ont trouvé leur formation par l'intermédiaire de leur animateur local et non par leurs propres moyens. En effet, ces bénéficiaires ont plus de chances – toutes choses égales par ailleurs – d'occuper un emploi aidé. En nous appuyant sur ce dernier résultat soulignant l'importance de l'information et de la capacité des bénéficiaires à être autonomes, les bénéficiaires ont été distingués selon leur mode d'entrée dans le dispositif : ceux qui ont souhaité suivre une formation et ceux qui y ont été incités.

Le fait que la formation ait été jugée utile pour l'insertion des bénéficiaires par une tierce personne, semble avoir peu de conséquences sur la situation des bénéficiaires à six mois. Cependant, il convient de souligner que, paradoxalement, les probabilités d'insertion sont réduites pour les bénéficiaires incités qui, *a priori*, avaient plutôt des atouts pour s'insérer.

⁴ Les résultats obtenus sont issus de modèles économétriques de type logit.

⁵ Ce qui témoignerait probablement d'une capacité d'insertion professionnelle, puisqu'ils ont déjà connu ou amorcé une insertion.

Ainsi est-on surpris de constater que les bénéficiaires ayant déjà eu une expérience professionnelle d'au moins six mois de suite ont des probabilités d'insertion réduites. Pour les bénéficiaires régulièrement suivis au cours de leur formation, être bénéficiaire du RMI depuis moins d'un an, avoir été informé des débouchés, avoir le bac et être en situation d'emploi avant la formation influencent positivement leur propension à s'insérer. Les bénéficiaires signataires d'un contrat d'insertion ont des probabilités d'insertion plus importantes s'ils étaient informés des débouchés possibles de la formation et des probabilités réduites s'ils ont plus de 50 ans ou s'ils ont connu une période d'emploi régulier. Le fait d'avoir occupé un emploi régulier apparaît de façon surprenante comme un facteur non favorable à l'insertion. Une explication de cette influence négative peut se trouver dans les variables cachées : d'autres facteurs sont intervenus de telle sorte qu'il y a eu une rupture importante dans la vie professionnelle des bénéficiaires. La prise en compte, dans l'évaluation des actions de formation, du mode d'entrée et du suivi des bénéficiaires du RMI permet peut-être d'identifier indirectement des bénéficiaires dont les difficultés et la fragilité sont masquées, mais qui peuvent parfois être révélées par une prise en charge, un accompagnement ou un suivi renforcés.

Résultats statistiques des modèles logit

- Les premiers modèles testés avec les variables sexe, âge, niveau de formation, puis en considérant également l'expérience professionnelle et la durée d'inscription au RMI, ont été rejetés au regard des tests de significativité très mauvais : les coefficients des variables sont non significatifs et les tests globaux sont non acceptables (LRT=0.979 ($p=0.3677$) et pseudo $R^2 = .027$).
- En revanche, les résultats sont plus significatifs pour l'insertion non aidée parmi les bénéficiaires qui déclarent travailler. Un niveau de formation supérieur au bac, connaître les débouchés de la formation, avoir été suivi, avoir deux enfants sont des variables dont les coefficients sont significatifs au seuil de 5 % avec un test du χ^2 . Les tests sur la qualité du modèle sont également plus satisfaisants avec LRT = 73.134 avec 13 d.l et un pseudo R^2 égal à 0.4563.
- Pour les modèles avec comme variable expliquée l'effet dynamisant ou l'effet contact, les tests de significativité et de qualité sont assez proches avec des variables et LRT significatifs au seuil de 5 % maximum et un pseudo R^2 voisin de 0.30.

Les facteurs d'influence sur les effets contact et dynamisant

Pour les deux autres effets bruts de la formation : l'effet dynamisant et l'effet contact, des facteurs d'influence ont également été identifiés. Une certaine conformité est observée entre les objectifs initiaux de la formation et ses effets attendus en termes de mieux être, notamment pour certains bénéficiaires. Un mieux être a plus de probabilités d'être ressenti par des bénéficiaires incités qui sont inscrits au RMI depuis plus de deux ans avant leur formation, des bénéficiaires incités qui avaient une expérience professionnelle chaotique et des bénéficiaires qui ont suivi une formation sur une durée de 3 à 6 mois. Lorsqu'une sélection est opérée à l'entrée du dispositif par les animateurs locaux d'insertion, les bénéficiaires ayant les probabilités les plus importantes de ressentir un mieux être après la formation sont des bénéficiaires en grandes difficultés. La sélection opérée par les animateurs permettrait donc au dispositif d'atteindre certains objectifs sur une population ciblée. L'impact de la formation sur l'insertion sociale (effet contact) est observé légèrement plus fréquemment parmi les bénéficiaires incités que parmi l'ensemble des bénéficiaires. Si les bénéficiaires incités sont isolés, être une femme, être informé sur les débouchés possibles de la formation et être régulièrement suivi par un animateur accroissent les probabilités d'impact sur l'insertion sociale.

La recherche de facteurs d'influence sur les probabilités d'insertion des bénéficiaires met en évidence que les modèles classiques ne permettent pas une bonne appréhension de la réalité, mais que des caractéristiques telles que la capacité à s'informer, à être autonome dans le dispositif peuvent distinguer les bénéficiaires. Enfin, il semble que les modes élargis de sélection des bénéficiaires ont développé une capacité à détecter une population en difficulté et ciblée par le dispositif de formation. L'évaluation du dispositif ne doit donc pas considérer de la même façon les bénéficiaires dont l'insertion professionnelle est l'objectif premier, et pour qui la formation aura un effet catalyseur sur leur parcours, notamment dans le cas de bénéficiaires récents du RMI, et les bénéficiaires ciblés par le dispositif dont les difficultés et les risques d'exclusion sont plus marqués.

* *
*

L'évaluation des actions de formation pour les bénéficiaires du RMI, en se basant sur leurs déclarations, souligne globalement les impacts positifs pour une large majorité d'entre eux. La performance du dispositif doit être rapprochée de la population ciblée et effectivement atteinte.

Le dispositif est très ouvert, les individus ayant des profils très hétérogènes au regard de leurs caractéristiques visibles. Le dispositif apparaît donc suffisamment souple pour offrir à une très large majorité des opportunités d'avancer de façon plus ou moins importante dans un parcours vers l'insertion. Il convient, en effet de ne pas oublier que les actions de formation considérées sont intégrées dans un dispositif plus général, le RMI, dont la finalité est la lutte contre l'exclusion.

C'est pourquoi les résultats de l'évaluation ne peuvent pas être résumés par un taux d'insertion unique, alors que l'éloignement du marché du travail et les caractéristiques personnelles sont très variables d'un bénéficiaire à l'autre. L'approche multicritère a permis de souligner l'existence d'effets bruts positifs et par conséquent la potentialité du dispositif à jouer un rôle catalyseur dans l'insertion des individus.

En revanche, l'évaluation ne permet pas d'indiquer quelles auraient été les situations des bénéficiaires s'ils n'avaient pas suivi de formation. Ce sont bien les effets bruts qui ont été mis en évidence et non les effets nets à partir d'un groupe témoin expérimental. De plus, la population étudiée est apparue si complexe et multiple que, si l'on peut indiquer qu'il y a de fortes probabilités pour qu'au regard de l'insertion, la nouvelle situation soit plus favorable que la précédente, il est néanmoins difficile, sans risques importants d'erreur, d'indiquer quelle sera la situation exacte d'un individu après la formation.

Plus généralement, il semble délicat d'isoler précisément l'impact d'une mesure pour l'insertion professionnelle, dans le cadre du RMI. Ainsi, D. Demailly (1999) note-t-il à propos des motifs de sortie du RMI une imbrication fréquente d'une multiplicité de raisons avec la concomitance ou la superposition d'événements d'ordre différent. ■

Bibliographie

Checaglini A. (1998), *Évaluation des actions de formation mises en œuvre pour les bénéficiaires du RMI en Ille-et-Vilaine*, rapport remis au conseil général et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 147 p.

Checaglini A. (1999), « Observation et analyse de la mise en œuvre des actions de formation pour les bénéficiaires du RMI en Ille-et-Vilaine », *Cahiers économiques de Bretagne*, n° 1, pp. 27-38.

Demailly D. (1999), « Les sorties du RMI : des motifs souvent multiples et imbriqués », *Études et résultats*, n°16 (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, ministère de la Santé).

Paugam S. (1991), « Quelques éléments sur l'évolution de la situation professionnelle des allocataires du RMI », *Solidarité santé études statistiques*, n° 4, pp. 19-34.

Paugam S. (1993), *La société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Recherches politiques », 317 p.

Stankiewicz F., Foudi R. et Trelcat M.-H. (1993), « L'efficacité des stages de formation », *Formation Emploi*, n° 41, pp. 21-32.

Stankiewicz F. (1994), « Comment évaluer l'efficacité des stages de formation destinés aux demandeurs d'emploi ? », XIV^e Journées de l'Association d'économie sociale : *Méthodes d'évaluation des politiques sociales*, Lille, septembre.

Stankiewicz F. (1995), « Choix de formation et critères d'efficacité du travail », *Revue économique*, vol. 46, n° 5, pp. 1311-1322.

Stankiewicz F. (1999), « L'efficacité de la formation délivrée aux chômeurs : l'État et la solvabilisation de la formation », *Revue économique*, vol. 50, n° 2, pp. 273-299.

Zoyem J.-P. (1999), « L'influence du contrat d'insertion sur les durées de perception du RMI », in B. Gazier, J.-L. Outin et F. Audier (eds.), *L'économie sociale, formes d'organisation et institutions*, tome 2, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques économiques », pp. 88-102.

Zoyem J.-P. (1999), « Les contrats d'insertion du RMI, des effets contrastés sur la sortie du RMI », *INSEE Première*, n° 679.

Résumé

Former pour éviter la marginalisation

par Agnès Checaglini

Les actions de formation auprès des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion sont variées. Elles s'adressent à une population très hétérogène. Au-delà de la seule insertion professionnelle, certains souhaitent se qualifier, d'autres recherchent une orientation ou une préformation. La plupart sont alors satisfaits des résultats de leur formation. Une approche multicritère permet de dépasser une évaluation uniquement en termes de taux de retour à l'emploi. Une étude empirique en Ille-et-Vilaine montre que cette méthode permet d'élargir les résultats et de ne pas négliger les effets de la formation sur des populations initialement éloignées du marché du travail. Même si l'évaluation se heurte à la limite des effets bruts qui ne permettent pas d'isoler précisément l'impact de la formation, le dispositif semble offrir des opportunités à des bénéficiaires, aux profils hétérogènes et aux trajectoires non prédéterminées, pour avancer dans un parcours vers l'insertion.

